



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL  
Lorraine – Luxembourg – Rhénanie-Palatinat – Sarre – Wallonie  
INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT  
Lothringen – Luxemburg – Rheinland-Pfalz – Saarland – Wallonien  
19, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél.: (352) 46 69 66-111 Fax: (352) 46 69 66-267

---

## QUESTION INTERREGIONALE

posée par l'élue Mme Helma KUHN-THEIS (CDU)

en sa qualité de membre du Conseil Interrégional Parlementaire (CPI)  
(conformément à l'article 13 du règlement intérieur du CPI adopté le 13 juin 1986)

Objet : Coopération interrégionale dans le domaine de l'entraide en cas de catastrophe devant la toile de fond de l'incident chimique survenu à Carling le 24 juin 2005

En cas d'incidents de toute sorte, les partenaires des deux côtés des frontières doivent collaborer en toute confiance et de manière constructive. Seule une réussite à la petite échelle de la région Saar-Lor-Lux pourra amener les hommes à prendre confiance dans des projets de plus grande envergure, tel celui de l'Union Européenne.

Pour cette raison, je pose les questions suivantes aux exécutifs des Régions membres :

1. Quelles conséquences ont été tirées de l'accident chimique de Toulouse de 2002 ? Quelles conséquences seront tirées de l'accident chimique de Carling survenu le 24 juin 2005 ?
2. Quelles sont les mesures de sécurité envisagées afin de garantir de manière optimale la sécurité et la santé des habitants vivant dans la région frontalière concernée ?
3. Dans quelle mesure un système de sécurité et d'alerte transfrontalier a-t-il été installé et organisé pour la Grande Région ? Quels sont les lacunes qui, d'après les exécutifs, devront encore être comblés ?
4. Dans quelle mesure existe-t-il un registre des capacités hospitalières permettant de faire face de manière optimale aux différents scénarios de menace ?
5. Dans quelle mesure les consignes et dispositifs de sécurité des entreprises dans la région frontalière font-ils l'objet d'un contrôle et d'un entretien ?
6. Est-il envisagé de mettre le sujet de l'entraide transfrontalière en cas de catastrophe sur l'agenda du 9<sup>e</sup> Sommet de la Grande Région ?